



Édition de Mars 2026

NEWS

N° 006



Bilingual Monthly Newsletter of the Cameroon Chamber of Commerce, Industry, Mines and Crafts
Bulletin Mensuel Bilingue d'Informations de la Chambre de Commerce, d'Industrie des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

Coopération et Diplomatie économique: La CM14 s'achève sur l'adoption de décisions et la réalisation de progrès sur des questions clés en suspens



14th Conférence
Ministérielle de l'OMC
Yaoundé - Cameroun
2026



À l'issue de la quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM14), qui s'est achevée tôt le 30 mars, les Ministres ont adopté un certain nombre de décisions et se sont engagés à poursuivre les travaux sur des questions clés en suspens à Genève.

Le Ministre du commerce du Cameroun et Président de la CM14, Luc Magloire Mbarga Atangana, a dit que les Ministres s'étaient efforcés de parvenir à une conclusion concernant le plus de questions possibles dans les divers domaines de négociations pendant les quatre jours de réunion. Il a remercié les Ministres qui avaient facilité les discussions ainsi que les Ministres et les délégations qui avaient participé pour avoir "travaillé sans relâche".

Le Dossier Pp 3-5

Coach CIP : Missions et impact du Business Coach au CIP-CCIMA



Le Centre d'Incubation Pilote de la CCIMA renforce son dispositif d'accompagnement des entrepreneurs avec la sélection de TEMGOUA TSAMO Édouard. Expert reconnu en agroalimentaire et en développement des entreprises, il aura pour mission d'encadrer les jeunes porteurs de projets dans la région du Littoral.

COOPERATION AND TRAINING IN THE WORKPLACE:

CCIMA Staff Drilled on Workplace « Mind Education »

On Thursday 9 April 2026, the conference hall of the Chamber of Commerce, Industry, Mines and Crafts (CCIMC) in Bonanjo-Douala hosted a free special conference on the 'Mind Education' programme.



Sommaire



- **Focus:**
Extrait du passage du Président de la CCIMA sur PRC TVnomie.....Pp 3-5
- **Coopération et Diplomatie économique:**
La CM14 s'achève sur l'adoption de décisions et la réalisation de progrès sur des questions clés en suspensPp 6-7
- **Coach CIP :**
Missions et impact du Business Coach au CIP-CCIMA.....Pp 5-7
- **Zoom:**
Principales innovations de la loi n° 2023/014 portant Code Minier au CamerounP 8
- **Cooperation And Training In The Workplace:**
CCIMA Staff Drilled on Workplace « Mind Education »P 9
- **CCIMA :**
Calendrier des événements économiques majeurs organisés ou coordonnés par la Direction de la Promotion et de la Coopération (DPC) de la CCIMA.....P 11



Bulletin Mensuel Bilingue
d'Informations de la Chambre de
Commerce, d'Industrie des Mines
et de l'Artisanat du Cameroun

B.P. 4011 Douala
Tél : 233 42 68 55 - 233 42 98 91 - 233 43 44 95

Fax : 233 42 55 96
E-mail: siege@ccima.cm
Site web : www.ccima.cm

**Directeur de Publication /
Publisher:**
Christophe EKEN

**Conseiller à la Rédaction /
Editorial advisor:**
Halidou BELLO

**Rédacteur en Chef /
Editor-in-Chief :**
Charles AKOH

**Comité de Rédaction /
Editorial Board :**
Saturnin ELOUNA,
Bernadette EDING KADHAFI,
Ingrid W. MOUMENI ABONG,
Chrispus YONDOH,
Sédar KALAMEU,
Steve SILIKI EDIMO,
Olivier DIMALA,
Aissatou Épse BOBBODJI DIOP,
Yves Maurice TEFACK.

Infographie / Infographic designer :
Saturnin ELOUNA
**Mise en page PAO / Desktop
publishing layout :**
Saturnin ELOUNA
Diffusion/ Diffusion:
Celcom & RP- CCIMA / Agence conseil
en Communication
Copyright © CCIMA

TURBULENCE!





Extrait du passage du Président de la CCIMA sur PRC TV (24 mars 2026)

Introduction :

Tout le plaisir est le nôtre de vous recevoir dans ce numéro de votre émission Enjeux et défis sur PRC TV, la chaîne de télévision de la présidence de la République du Cameroun, émettant à partir de Yaoundé.

L'Organisation mondiale du commerce en question se propose, avec l'aide des experts, de jeter un regard sur le fonctionnement de cet organisme spécialisé de l'Organisation des Nations unies, à l'heure du dérèglement et de la dérégulation des transactions commerciales mondiales et des crises géopolitiques à travers le monde.

J'ai le plaisir de vous présenter l'Hon. Christophe Eken, Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun.

Bienvenue, monsieur le Président.

Hon. Eken :

Bonjour Jean-Mathias Kouemoko.

Question:

Vous venez tout droit de Douala ?

Hon. Eken :

J'arrive tout droit de Douala

Question:

Merci, monsieur Eken Christophe, président de la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun. Comment vivez-vous tout ce qui se passe dans le monde en

matière de perturbations du commerce mondial ?

Hon. Eken :

Alors, je pense que pour parler aisément de ce sujet, il faut d'abord rappeler ce que c'est que l'OMC, pour voir quels sont les impacts que cela peut avoir sur le commerce international et sur les zones d'affaires

ce chiffre. En France, je pense que vous n'aurez pas la place pour le faire. 2 %, c'est pratiquement 630 milliards. C'est peu de choses. Quand on pense que l'Afrique représente pratiquement 18 % de la population et qu'elle exporte pratiquement 75 % de ses produits en matières pre

représente 0,03 % sur le plan mondial des chiffres d'affaires. Voilà quelques difficultés que nous vivons aujourd'hui.

Question:

En passant du GATT à l'OMC, on avait pensé que c'était pour améliorer la situation du commerce mondial.

de cru. Pour rentrer dans le commerce mondial et avoir une place, il faut transformer ces produits. Et je l'ai dit aussi, c'est un honneur pour le Cameroun de recevoir pour la deuxième fois en Afrique la Conférence ministérielle de l'OMC. La première fois, c'était à Nairobi, et c'est la deuxième fois que cela arrive en Afrique. C'est un honneur pour nous.

Le Cameroun doit pou-



en général au Cameroun. Il faut savoir que l'OMC, qui a été mise en place en 1996, a remplacé le GATT, qui n'avait pas une juridiction très évoluée. On a créé l'OMC avec une juridiction et des obligations. 166 pays avec 44 pays africains, dont près de 27 %. Et quand on regarde un peu sur le plan global, le commerce mondial, l'Afrique représente seulement 2 %. Sur à peu près les 300 000 milliards de chiffres d'affaires que développe le monde entier, vous prenez votre calculatrice pour développer

mières, vous comprenez qu'au niveau de la Chambre de commerce, on vit des difficultés lorsque nous exportons. Et quand il y a des problèmes, comme vous venez de le dire, sur le plan mondial, les règles de l'OMC, on a peur qu'elles ne soient pas respectées et que les grandes puissances puissent imposer leurs lois. Ainsi, les tarifs douaniers varient d'un moment à l'autre. Nous sommes en train de vivre cela, ce qui n'est pas facile pour les hommes d'affaires, ni pour le Cameroun, qui



On a créé l'OMC avec une juridiction et des obligations. 166 pays avec 44 pays africains, dont près de 27 %. Et quand on regarde un peu sur le plan global, le commerce mondial, l'Afrique représente seulement 2 %. Sur à peu près les 300 000 milliards de chiffres d'affaires que développe le monde entier, vous prenez votre calculatrice pour développer ce chiffre. En France, je pense que vous n'aurez pas la place pour le faire. 2 %, c'est pratiquement 630 milliards.



C'est le contraire qu'on vit aujourd'hui ?

Hon. Eken :

Écoutez, l'inflation évolue énormément dans le monde entier. Le mal du Cameroun, ou de l'Afrique en général, c'est qu'on ne transforme pas nos produits

Hon. Christophe EKEN,
Président de la CCIMA



voir exprimer ses sentiments, ses besoins. Nous avons un ministre du Commerce qui le fait depuis 2005, si je ne me trompe pas.

À Hong Kong, il a participé pour la première fois à la CM5, si je ne me trompe pas. Nous savons qu'il le fait très bien. Nous allons pouvoir, ici au Cameroun, exprimer encore plus nos enjeux, nos défis et nos besoins. Nous, les entreprises, allons pouvoir vendre mieux à l'extérieur, mais nous sommes souvent bloqués par ces règles de l'OMC qui sont très rigides.

Et parfois, nous nous demandons s'il ne faut pas revoir certaines conditions, notamment dans le financement, où certains pays subventionnent leurs produits.

Nous ne le faisons pas, et ces produits arrivent moins chers sur notre marché et nous obligent à subir la concurrence. Je prends un exemple très simple pour que vous compreniez. Nous avons par exemple mis au point un système permettant aujourd'hui d'avoir un pain 80/20 : 80 % de blé et 20 % de farine de manioc.

Mais la farine de manioc arrive sur le marché à 630 francs, tandis que le blé subventionné dans certains pays arrive à 430 francs.

Il va donc falloir voir, au niveau de l'OMC, comment introduire des avantages, ce qu'on appelle le traitement spécial différencié, afin de donner de la préférence à nos produits et de pouvoir taxer certains produits pour financer également nos productions locales.

Question :

Est-ce que la Chambre de commerce a inscrit cette préoccupation dans son agenda ?

Hon. Eken :

Tout à fait.

Question :

Pour vendre, il faut respecter les normes prescrites.

M. Eken : Tout à fait, il le faut. Nous avons un organisme qui s'appelle ANOR, qui existe dans notre pays, et qui permet de normaliser la plupart de nos produits.

Question :

Les procédures ne sont pas souvent faciles.

Hon. Eken :

C'est très simple, en principe, mais le gros problème qui existe, que l'OMC devait traiter, c'est que lorsque vous avez une norme ANOR acceptée dans notre pays et que vous allez dans un pays tiers, vous devez obéir à leurs normes, ce qui n'est pas normal. C'est un chapitre sur lequel l'OMC devrait se pencher afin d'harmoniser les normes. Je voulais aussi dire que la conclusion donnée sur l'évolution est très importante : l'Afrique, pour s'en sortir, doit transformer ses produits.

Il existe dans l'OMC une disposition appelée traitement spécial différencié, qui permet une certaine souplesse pour l'évolution industrielle des pays. C'est ce que les pays asiatiques ont fait. En 1950, ils

étaient à 15 %, nous étions à 7 %.

Aujourd'hui, en 2025, ils sont à 40 % et nous sommes à 2 %. Ils ont utilisé cette disposition pour industrialiser leurs pays, et je pense que l'Afrique doit faire de même.

Le problème des normes est très important, car nous ne comprenons pas pourquoi les normes d'autres pays doivent être acceptées chez nous, alors que nos produits certifiés par l'ANOR ne sont pas acceptés ailleurs. C'est un problème que nous avons soulevé à la Chambre, présenté dans plusieurs forums, et nous espérons que l'OMC se penchera dessus.

Question :

Au niveau de l'OMC, l'agriculture et la pêche ne sont pas sérieusement prises en compte.

Hon. Eken :

Elles ne sont pas suffisamment prises en compte parce que ces secteurs sont subventionnés. C'est environ 500 milliards pour l'ensemble des pays européens rien que pour l'agriculture. Vous voyez ce que cela peut donner. Cela impose leurs produits chez nous à bas prix, ce qui nous

empêche de transformer nos produits agricoles. Il faut revoir cette situation et voir comment nous aussi pouvons soutenir nos productions.

Question :

Est-ce que la Chambre de commerce intègre le commerce électronique dans ses activités ?

Hon. Eken :

Vous touchez là un point très important. Aujourd'hui, à l'OMC, il y a une question d'actualité : la taxation des services numériques. Si ce moratoire n'est pas prorogé au CM14, demain, en téléchargeant un logiciel, de la musique ou tout autre contenu, vous pourriez payer des droits de douane.

C'est très compliqué pour les entreprises, surtout les PME. Qui va encaisser ces taxes ? Est-ce les multinationales ? Cette question est à l'ordre du jour, et nous espérons que le CM14 prorogera ce moratoire.

Question :

Monsieur le président de la Chambre de commerce, est-ce que ce plaidoyer du président de la République du Cameroun est entendu par ses pairs dans le monde ?

Hon. Eken :

Vous savez, c'est comme un homme qui frappe doucement mais fermement pour enfoncer un clou. Quand il parle de multilatéralisme, il le fait avec constance. Mais les règles ne sont pas toujours appliquées correctement. L'organe de règlement des différends existe, mais les États-Unis, par exemple, n'ont pas nommé leurs juges, ce qui bloque le système. Mais le président y croit et continue de défendre ses positions avec patience.

Question :

Est-ce qu'on peut développer un pays en important totalement les produits pétroliers ?

Hon. Eken :

On ne peut pas dévelop-





14th Conférence
Ministérielle de l'OMC
Yaoundé - Cameroun
2026



Malgré cet environnement contraignant et la persistance des crises sécuritaires dans certaines régions du pays, l'économie camerounaise a confirmé sa résilience, avec un taux de croissance estimé à 4 % en 2025, contre 3,5 % en 2024, traduisant une reprise modérée de l'activité économique.

per un pays en important tout. Il faut transformer les matières premières locales, surtout agricoles, qui sont fondamentales pour le développement économique. L'histoire montre que le développement commence par l'agriculture, puis s'étend aux autres secteurs : transport, banques, écoles, hôpitaux. On ne peut pas dépendre entièrement des importations.

Il faut compter d'abord sur soi-même.

Je l'ai déjà dit : le Cameroun a l'honneur d'avoir accueilli pour la deuxième fois la conférence ministérielle de l'OMC en Afrique. Il faut saisir cette opportunité. Le chef de l'État a raison : il faut oser. Nous devons utiliser le traitement spécial différencié pour développer notre économie.

Nous pouvons le faire à travers des co-investissements et les chaînes de valeur. Rien n'est impossible : ce que les autres ont fait, nous pouvons aussi le faire.

**Une sélection de
Bernadette EDING
KADHAFI**



Coach CIP :



Missions et impact du Business Coach au CIP-CCIMA

Le Centre d'Incubation Pilote de la CCIMA renforce son dispositif d'accompagnement des entrepreneurs avec la sélection de TEMGOUA TSAMO Édouard. Expert reconnu en agroalimentaire et en développement des entreprises, il aura pour mission d'encadrer les jeunes porteurs de projets dans la région du Littoral.

Par Saturnin ELOUNA

Le Programme d'Incubation du Centre d'Incubation Pilote de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CIP-CCIMA) poursuit sa dynamique de structuration de l'écosystème entrepreneurial au Cameroun.

des entretiens et un test pratique tenus le 25 mars 2026.

Dans une correspondance adressée au candidat, le président de la CCIMA a salué « la qualité de son parcours » et

l'impact de ses actions, notamment dans le secteur agropastoral, considéré comme un levier stratégique de croissance et de création d'emplois.

Un rôle clé dans l'accompagnement entrepreneurial

ra la structuration juridique et organisationnelle des entreprises, et accompagnera les bénéficiaires dans la gestion administrative, comptable et technique.

Il contribuera également au renforcement des compétences en leadership, gestion et éducation financière, tout en assurant le suivi-évaluation des performances.

C'est donc un expert au service du secteur agropastoral.

Avec plus de dix années d'expérience, TEMGOUA Édouard s'impose comme une référence dans les domaines

de l'agroalimentaire, des normes qualité et du développement des entreprises. Spécialisé en sécurité sanitaire des aliments, il maîtrise les référentiels internationaux tels que ISO



namique de structuration de l'écosystème entrepreneurial au Cameroun.

À l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt lancé le 2 février 2026, TEMGOUA Édouard a été officiellement retenu comme Business Coach, au terme d'un processus de sélection rigoureux comprenant

exprimé la volonté de l'institution de collaborer avec lui pour renforcer l'accompagnement des jeunes entrepreneurs incubés. Cette sélection intervient dans un contexte où le CIP-CCIMA ambitionne d'accroître

Après le financement, il assurera le suivi de la mise en œuvre des investissements, appuie-



22000, ISO 9001 et HAC-CP, et intervient régulièrement dans des missions d'audit, de conseil et de formation. Son parcours est renforcé par plusieurs certifications professionnelles obtenues auprès d'institutions de référence, notamment dans les domaines de l'audit des systèmes de management, du développement commercial, de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), de la traçabilité, ainsi que de l'agriculture durable et biologique.

Il est également formateur certifié du programme GERME de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Un parcours académique et professionnel solide

Actuellement doctorant en Post Harvest Management à l'Université de Buea, il dispose d'un solide bagage académique avec des diplômes en ingénierie agroalimentaire, nutrition et normes qualité obtenus à l'Université de Douala et à l'Université de Dschang.

Cette double compétence, scientifique et opérationnelle, lui permet d'accompagner efficacement les entreprises vers la conformité et la compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Ses interventions, menées en collaboration avec des partenaires techniques tels que COLEACP et la GIZ, ont contribué au renforcement des capacités des PME, des coopératives et des jeunes agripreneurs en Afrique centrale.

Il s'est également illustré dans des projets à fort impact social, notamment l'accompagnement d'anciens combattants en recon-

version et l'encadrement de nombreux jeunes entrepreneurs.

Parallèlement à ses activités de consultant, TEMGOUA T. Édouard est enseignant au Centre Régional d'Enseignements Spécialisés en Agriculture, Forêts et Bois (CRESA), où il forme les futurs cadres aux enjeux de normalisation, de certification et de sécurité alimentaire. Il participe également à l'élaboration des normes alimentaires au Cameroun en tant qu'expert au sein des instances techniques nationales.

Engagé en faveur du développement durable, il promeut une approche intégrée alliant performance économique, inclusion sociale et respect de l'environnement.

Un levier pour l'emploi et la transformation agricole

Le programme du CIP-CCIMA vise à soutenir la création d'entreprises viables et durables, en s'appuyant sur une approche pratique fondée sur le «learning by doing», le développement des chaînes de valeur et l'inclusion économique.

Dans la région du Littoral, principale zone d'intervention, les enjeux sont majeurs en matière d'emploi des jeunes et de transformation locale des produits agricoles.

À travers cette nomination, le CIP-CCIMA confirme sa volonté de s'appuyer sur des profils de haut niveau pour impulser une nouvelle dynamique entrepreneuriale.

Pour TEMGOUA T. Édouard, cette responsabilité constitue une opportunité stratégique de contribuer à la transformation du secteur agropastoral, en faveur d'une agriculture plus compétitive, inclusive et durable.

Les missions du Business Coach au CIP-CCIMA

Le Centre d'Incubation Pilote de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun déploie un programme de business coaching destiné à accompagner les jeunes entrepreneurs agropastoraux, avec pour ambition de créer des entreprises rentables, dynamiser les filières porteuses et renforcer la sécurité alimentaire.

Le dispositif repose sur une approche intégrée combinant incubation, organisation par bassins et filières, ainsi que le principe du « faire-faire », soutenue par un mécanisme de financement dédié.



Pain innovant produit au CIP-CCIMA par la 2^e cohorte d'incubés, à base de farine de manioc, illustrant la valorisation des produits locaux.

Au cœur du programme, le Business Coach intervient à deux niveaux :

En amont, il prépare le jeune entrepreneur à l'accès au financement, en structurant son projet, en facilitant son insertion dans l'écosystème entrepreneurial et en finalisant son plan d'affaires. En aval, il assure le suivi des investissements, l'appui à la gestion, l'accompagnement technique et administratif, ainsi que le renforcement des compétences en leadership et en gestion financière.

Déployée principalement dans la région du Littoral, la mission exige des compétences solides en gestion de projet, une bonne maîtrise des outils informatiques et une capacité à évoluer en milieu exigeant.

D'une durée initiale de 12 mois renouvelable, elle implique des interventions de terrain régulières, avec un suivi basé sur des évaluations périodiques sous supervision technique.

Principales innovations de la loi n° 2023/014 portant Code Minier au Cameroun

CETTE LOI PORTE SUR LE NOUVEAU CODE MINIER ET REMPLACE CELUI DE 2016 POUR DYNAMISER LE SECTEUR MINIER CAMEROUNAIS.

Voici les changements majeurs introduits par ce nouveau texte :

- **Renforcement du rôle de l'État :**

L'État peut désormais exercer directement des activités minières via un organisme public mandaté, tel que la SONAMINES (Société Nationale des Mines).

- **Réorganisation des titres miniers :**

Le nombre de types de titres miniers passe de cinq à six, permettant une gestion plus précise des différentes phases d'exploitation.

- **Droit de préemption :**

Introduction d'un droit de préemption au profit de l'État en cas de cession d'actions par des entreprises minières.

- **Protection de l'environnement :**

Mise en place obligatoire d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et accentuation des obligations de réhabilitation des sites après exploitation.

- **Contenu local et actionnariat :**

Pour les carrières industrielles, la loi impose désormais qu'un minimum de 35 % de l'actionnariat soit détenu par des nationaux.

- **Transparence et gouvernance :**

Alignement sur les standards internationaux, notamment les principes de l'ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) et du Processus de Kimberley.



MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



RESTRUCTURATION DU SECTEUR MINIER ARTISANAL SEMI-MÉCANISÉ AU CAMEROUN

MESURES CLÉS POUR UNE EXPLOITATION RESPONSABLE ET DURABLE



1

RESPECT DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

- 63 millions de FCFA pour 21 hectares
- Certificat de conformité environnementale

2

RESPECT DES OBLIGATIONS FISCALES

- 25 % de l'impôt synthétique minier libératoire
- 5 % représentant la taxe d'exportation
- 1,5 % pour les fonds de mise en œuvre de la politique minière

3

SEUIL MINIMAL DE PRODUCTION

4

INNOVATION TECHNOLOGIQUE : SYSTÈME À VASE CLOS OBLIGATOIRE

COOPERATION AND TRAINING IN THE WORKPLACE

CCIMA Staff Drilled on Workplace

« Mind Education »

On Thursday 9 April 2026, the conference hall of the Chamber of Commerce, Industry, Mines and Crafts (CCIMC) in Bonjo-Douala hosted a free special conference on the 'Mind Education' programme.

By Charles AKOH



The conference, the first of its kind, came at a moment when the enterprise sector is devising strategies to ameliorate on workplace conditions that have more than ever been plagued by both personal and exogenous forces.

Organised as part of staff capacity building, the conference was animated by Dr. Lee Jean, Sub-Regional Coordinator for Central Africa at the International Youth Fellowship (IYF), an international NGO of Korean origin and active in over 90 countries worldwide.

The conference was attended by close to fifty CCIMC staff members under the chair of Mr. Yonga Kassala Nicodème, Technical Adviser and personal representative of the President of the CCIMC, Hon. Christophe Eken. In his presentation, Dr. Lee Jean emphasized the importance of a change in mindset as the fundamental lever

for personal and professional development.

Using examples drawn from the history of South Korea, he explained how the country, having started from a difficult position following the war and colonisation, managed to transform itself thanks to a collective determination to learn, adapt and progress.

He explained how South Korea, after decades of colonisation by Japan and a devastating three-year war, managed to rebuild itself thanks to a profound shift in attitudes, combined with strong leadership and the adoption of foreign models, notably German and Japanese.

The speaker also referred to the



early days of Korean industrialisation, marked by the dispatch of thousands of nurses and miners abroad to acquire skills that were instrumental in the restructuring of their

national economy.

Through audiovisual materials, illustrations based on historical facts and interactive discussions interspersed with moments of relaxation, Dr. Lee Jean emphasised that an openness to learning and a willingness to transform are key drivers of development. He encouraged staff of the CCIMC to adopt a positive attitude in the workplace by shifting their mindsets from negativity to positivity, from selfishness to altruism and from isolation to more open communication.

In appreciation of the conference, the Technical Adviser of the CCIMC described the initiative as key to innovative thinking and urged he colleagues to take the lessons learnt seriously. Mr. Yonga Kassala Nicodème intimated that from the experience of South Korea, “one must learn without arrogance and strive to surpass what one has learnt”. In his view, a leader worthy the name must always look to the future, without being held back by the past.

The organiser of the conference, expressed satisfaction at the interest generated by the discussions and expressed hope that the initiative could pave the way for strengthened cooperation between CCIMC and IYF.

La CCIMA renforce sa visibilité auprès de la jeunesse

À travers une série de visites organisées entre février et avril 2026, la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a ouvert ses portes à plusieurs groupes de jeunes apprenants. Objectif : mieux faire connaître ses missions et susciter l'intérêt d'une nouvelle génération encore peu informée de son rôle dans le développement économique.

Par Georges KWEDI

C'est Une petite, mais importante immersion au cœur de l'institution consulaire. Dans une dynamique de rapprochement avec les jeunes publics, la CCIMA a accueilli, à des dates distinctes, plusieurs délégations venues découvrir son fonctionnement.

Le 10 février 2026, les membres de l'association MEEC Rehobooth ont été reçus, suivis, le 06 mars 2026, par les étudiants des écoles françaises Ascencia et ECE-MA. Enfin, le 08 avril 2026, les apprenants du centre de formation professionnelle VLC GLOBOC ont également pris part à cette initiative. Au cours de ces différentes visites, les échanges ont porté sur les missions fondamentales de l'institution, ses activités, ainsi que son organisation administrative et technique.

Les participants ont ainsi pu mieux appréhender le rôle stratégique que joue la CCIMA dans l'accompagnement des entreprises et la structuration du tissu économique national.

Sensibiliser et élargir l'audience

Au-delà de la simple présentation institution-



nelle, ces rencontres s'inscrivent dans une volonté affirmée d'élargir la sphère d'influence de la CCIMA. En effet, une part importante de la jeunesse reste encore peu informée de l'existence et des opportunités offertes par cette institution consulaire. En allant à la rencontre de ces jeunes, la CCIMA ambitionne non seulement de renforcer sa visibilité, mais aussi de susciter des vocations entrepreneuriales et d'encou-

rager une meilleure appropriation de ses services par les générations futures.

Une démarche tournée vers l'avenir. À travers cette initiative, la CCIMA confirme son engagement en faveur de l'inclusion et de la sensibilisation des jeunes aux enjeux économiques. Une démarche qui pourrait, à terme, contribuer à bâtir un écosystème entrepreneurial plus dynamique et mieux informé au Cameroun.

FORMATION DAPE



MASTERCLASS

Thème

Atelier de renforcement des capacités des startups sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle pour l'amélioration de leur compétitivité.

Hadja EBONGUE NDALLE
Expert

Mardi
28 avril 2026
09h00 - 15h00

Salle de conférence de la CCIMA, Bonanjo, Douala

Frais
23 900 FCFA

mirabelle.soh@yahoo.com

+237 696031373
+237 699603867

Lisez et faites lire
CCIMA
Newsletter



N°	INTITULE & THEME DE LA MANIFESTATION	PAYS-VILLE & PERIODE	NOMS TEL & EMAIL DU POINT FOCAL	SECTEURS D'ACTIVITES
1	LES FOIRES DU CANTON DE GUANGZOU EN CHINE EN 2026	Phase 1 Du 15-19 avril 2026 Électronique, appareils, électroménagers, machines, éclairage, produits chimiques Phase 2 Du 23-27 avril 2026 Biens de consommation, cadeaux, décoration intérieure, céramiques Phase 3 Du 01er - 05 mai 2026 Textiles, vêtements, chaussures, produits médicaux, santé, produits de bureau	M. KALAMEU sedar Denis DPC / CCIMA Tél : 677 823 709	Multisectoriels
2	Salon Digital de la Franchise Africa (D-MIF-AFRICA)	Evènement en ligne durant 365 jours en 24h/24 (Rencontre d'affaires en ligne)	M. Ismael TCHOUTA Tél : +237 694 40 46 99 info@katapult-brandscom contactssmcs15@gmail.com	Multisectoriels
3	The 3rd Annual Africa Financial Inclusion Summit & Expo 2026	Les 29-30 Avril 2026 au Southern Africa Forum de Cape Town	Comité d'Organisation- Tél : +27 82 834 9490 afi@afi-africa.africa steve@afi-africa.africa	Multisectoriels
4	SIAL CANADA 2026	29 avril - 1^{er} mai 2026 Palais des Congrès, MONTRÉAL	Mme ASSIENE BODIONG Tél : 683 210 543	Agroalimentaire
5	Forum « Divertissement économique et digitalisation : quelles trajectoires pour un développement durable en Afrique »	Le 13 mai 2026 à Malabo en Guinée Equatoriale	Mme Rachidatou CHAVOM Tél : +237 656 96 57 05	Technologies et énergies
6	Forum international des Chambres de Commerce	Du 13 au 15 mai 2026 à Kazan	M BABA II Yves Idriss Tél: 694 93 77 65 / 683 72 30 37	Multisectoriel
7	Rendez-vous d'affaires de la Francophonie	Du 20 au 21 mai 2026 à Québec au Canada	M Jean Baptiste FOUDA Tél : 657 154 007 / 699 035 645	Multisectoriel
8	Forum économique international de Saint Petersburg	En juin 2026	M BABA II Yves Idriss Tél: 694 93 77 65 / 683 72 30 37	Multisectoriel
9	Journées Camerounaises en Inde 2026	01^{er} au 7 juin 2026 au Centre des Exposition de Mumbai en Inde	M. BABA II Yves Idriss Tél : 694 93 77 65 / 683 72 30 37 babayvesidriss1988@gmail.com	Multisectoriels
10	Global Summit Madrid 2026	08 au 14 juin 2026 à Madrid en Espagne		Multisectoriels
11	Salon International de l'agroalimentaire (IFSA2026)	Du 09 au 11 juin 2026 à Tunis, Palais des Expositions du Kram	M BABA II Yves Idriss Tél: 694 93 77 65 / 683 72 30 37	Agro-alimentaire
12	2^{ème} édition de la Semaine des Affaires Cameroun-UE	Du 16 au 17 juin 2026 à Yaoundé	Mme Rachidatou CHAVOM Tél : +237 656 96 57 05	Multisectoriel
13	Foire commerciale Bharat Buidcom 2026	Du 17 au 20 juin 2026 à Nez Delhi en inde	Mme Rachidatou CHAVOM Tél : +237 656 96 57 05	Multisectoriel
14	Africa Collective Geneva et Swiss-African Business Day	Du 18 au 19 juin 2026 à Geneve en Suisse	M BABA II Yves Idriss Tél: 694 93 77 65 / 683 72 30 37	Multisectoriel
15	Salon Utalii Africa Tourism & Investment Expo et l'Africa Franchise Expo	Du 25 au 27 juin 2026 au Kololo Ceremonail Grounds à Kampala en Ouganda	Mme Catherine AINEMBABAZI, Tél : +256 793 999 887 +212 522 314 974 cainembabazi@africatourismeexpo.com	Tourisme, Investisseurs, Hôtellerie etc.
16	Mission économie Italie Cameroun (Focus Lombardie 2026)	Du 29 juin au 10 juillet 2026 à Milan en Italie	Mme Rachidatou CHAVOM Tél : +237 656 96 57 05	Multisectoriel
17	98^{ème} Foire Agricole et Commerciale de Zambie	Du 29 juillet au 03 Août 2026 à Lusaka	M BABA II Yves Idriss Tél: 694 93 77 65 / 683 72 30 37	Agro-alimentaire

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES MINES

SOUS-DIRECTION DES ACTIVITES MINIERES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF MINES, INDUSTRY AND
TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

SECRETARY GENERAL'S OFFICE

DEPARTMENT OF MINES

SUB-DEPARTMENT OF MINING ACTIVITIES

DECISION N° **000185** /D/MINMIDT/SG/DI/SDAM DU **15 AVR 2026**

**PRECISANT CERTAINES MODALITES D'OUVERTURE ET D'INSTALLATION
DES UNITES DE FUSION ET DES ATELIERS DE FABRICATION DES OUVRAGES
EN SUBSTANCES PRECIEUSES ET SEMI-PRECIEUSES SUR LE TERRITOIRE
CAMEROUNAIS.**

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,**

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi n°2023/014 du 19 décembre 2023 portant Code Minier ;
Vu le Décret n° 2024/05250/PM du 19 novembre 2024, fixant les conditions et modalités d'exercice des activités de fusion, d'affinage et de fabrication des ouvrages en substances précieuses et semi-précieuses ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n°2012/432 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Considérant la volonté de l'Etat d'impliquer davantage des camerounais dans le secteur de l'exploitation artisanale de l'or et son circuit de transformation et de commercialisation,

DECIDE :

Article 1^{er}. – La présente décision précise les modalités d'application de certaines dispositions du Décret n°2024/05250/PM du 19 novembre 2024, fixant les conditions et modalités d'exercice des activités de fusion, d'affinage et de fabrication des ouvrages en substances précieuses et semi-précieuses.

Article 2.- L'autorisation d'ouverture d'une unité de fusion et l'autorisation d'ouverture d'un atelier de fabrication des ouvrages en substances précieuses et semi-précieuses sont accordées par arrêté du Ministre chargé des mines aux personnes physiques de nationalité camerounaise et aux personnes morales de droit camerounais, dont au moins cinquante-un pour cent (51%) des parts sont détenues par des personnes physiques de nationalité camerounaise.

Article 3. - (1) Les unités de fusion de l'or issu de l'exploitation artisanale au sens strict sont installées exclusivement dans les Régions minières de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et du Sud.

(2) Le titulaire de l'autorisation d'exploitation minière artisanale semi-mécanisée est tenu d'installer une unité de fusion agréée par le Ministre chargé des mines, au sein de son site de production.

Article 4.- La présente décision pourra faire l'objet d'actualisation au fur et à mesure du développement des activités minières sur l'étendue du territoire national.

Article 5.- Le Directeur des Mines et les Délégués Régionaux et Départementaux des Mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence puis insérée au journal officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le **15 AVR 2026**

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (a.i)**

Ampliations :
- MINETAT/SG-PR ;
- MSG/PM ;
- DGSN ;
- SED ;
- SONAMINES ;
- GOUV/ Tous ;
- DR/MINMIDT/Tous ;
- PREFET/Tous ;
- DD/MINMIDT/Tous ;
- INTERESSE ;
- CHRONO & ARCHIVES


Pr. FUH CALISTUS Gentry